

**DECISION N ° 2022-230 DU 9 JUIN 2022
ORGANISANT L'INTERIM DU DIRECTEUR GENERAL**

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant son absence, l'intérim sera assuré par :

- Madame Anne-Claire NERON, directrice opérationnelle, adjointe au directeur général, du 11 au 15 juillet 2022, et du 22 au 26 août
- Madame Anne VOELTZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, du 18 au 22 juillet

La secrétaire générale

Béatrice PILI